

FICHE DE RENSEIGNEMENTS



QU'EST-CE QUE LA PAOB?

On appelle PAOB les troubles de l'ouïe causés par une surexposition aux bruits intenses. Elle résulte de la conjugaison de deux facteurs – l'intensité du bruit et la durée de l'exposition. L'exposition modérée aux sons susceptibles d'être dommageables peut entraîner une PAOB temporaire. Par exemple, après une exposition à un bruit intense (lors d'un concert ou d'un film, par exemple) vous éprouverez peut-être une douleur ou un bourdonnement dans les oreilles ou encore, vous souffrirez d'une « surdité » temporaire. L'exposition répétée au bruit intense entraîne graduellement une PAOB permanente. Les symptômes courants de la PAOB sont l'acouphène (bourdonnement dans les oreilles) et l'incapacité de comprendre la parole.

LES CAUSES DE LA PAOB

La perte auditive occasionnée par le bruit peut résulter d'une exposition prolongée à la musique amplifiée produite par un baladeur ou entendue lors des danses à l'école ou des concerts rock, de l'explosion des pétards ou du vacarme des courses d'autos. La cause la plus répandue de la PAOB est l'excès de bruit sur les lieux du travail. Les opérateurs de machines lourdes, notamment, les travailleurs de la construction, les militaires et les travailleurs agricoles ainsi que les musiciens et les autres artistes de la scène sont parmi les groupes les plus à risque. Les sources non professionnelles de PAOB sont, entre autres, la musique forte, la motoneige, les VTT, les avions et les appareils électroménagers. Le recours aux protecteurs d'oreilles recommandés peut prévenir la PAOB à 99 p. cent.

QUELLE EST LA RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LA PAOB?

Le Canada dispose de réglementation régissant l'exposition environnementale et professionnelle. Ces dispositions, administrées par divers paliers de gouvernement, soient-ils fédéral, provinciaux ou municipaux, portent principalement sur des facteurs environnementaux tels que les circuits de vol à proximité des aéroports. Par contre, si l'on considère les personnes qui fréquentent les bars, les danses pour jeunes ou les manifestations populaires, par exemple, il semble que les dispositions concernant l'exposition font en sorte qu'elles passent entre les mailles du filet. Par exemple, la réglementation permet un niveau de bruit de 85 décibels pendant un quart de travail de huit heures. Par contre, elle ne comporte aucune obligation d'informer un public qu'il peut être exposé à des bruits excessifs ou que, par ailleurs, il peut disposer d'une protection auditive, gratuitement ou contre rémunération.

QUELLE EST L'INCIDENCE DE LA PAOB?

On ignore précisément l'incidence ou la prévalence de la PAOB au Canada, mais, aux États-Unis, les données autovérifiées relatives aux différences auditives indiquent que la prévalence de la perte de l'audition en fait un problème primordial de santé communautaire chez les personnes âgées de plus de 65 ans et que l'incidence est en croissance chez les jeunes. Environ 23 p. cent des incidences autovérifiées de perte auditive attribuent la cause à l'exposition au bruit. À l'échelle mondiale, 28 millions de personnes souffrent de perte de l'audition.

UN MAL EN PROGRESSION

Les audiologistes constatent qu'un nombre croissant de jeunes souffre de pertes de l'audition du type généralement associé aux adultes qui ont consacré de nombreuses années à des emplois traditionnellement exercés dans des conditions bruyantes. Dès l'âge de 17 ans, l'acuité auditive des garçons peut être diminuée de 3 à 5 dB par rapport à celle des filles. On avance qu'il est

au verso →

probable que les garçons s'adonnent à des loisirs plus bruyants que ceux des filles et que la prévalence de PAOB est plus marquée chez les jeunes de milieu rural que chez les jeunes urbains. Les résultats d'une étude canadienne, menée en 1996, comparant des étudiants universitaires qui utilisaient régulièrement un baladeur et d'autres qui n'en utilisaient pas laissent entendre que l'usage prolongé des baladeurs peut entraîner une détérioration de la sensibilité auditive, à tout le moins en hautes fréquences. Ces résultats soulignent l'importance d'un dépistage précoce de la perte de l'ouïe due au bruit par le contrôle de la perte auditive en hautes fréquences chez les utilisateurs fréquents de baladeurs.

QUEL EST L'IMPACT DE LA PAOB?

La PAOB peut potentiellement causer un handicap social et avoir des répercussions sur les membres de la famille immédiate et les autres proches. Les personnes touchées peuvent souffrir d'irritation, de stress et d'un sentiment négatif de soi. Souvent, la PAOB a des origines professionnelles, mais ses effets se font ressentir bien au-delà du lieu de travail.

LA PRÉVENTION PAR L'ÉDUCATION

La clef de la prévention est l'éducation aux dangers des bruits excessifs, par l'entremise de documents, à lire à la maison ou dans le cadre de programmes à l'école de façon à ce que les familles apprennent :

- à réduire l'intensité du bruit en l'évitant au besoin, en réduisant le volume de la radio et de la télé ou en utilisant des protecteurs auditifs
- en choisissant de pratiquer des activités qui n'exposent pas à des niveaux dommageables d'intensité sonore
- en utilisant des protecteurs auditifs en présence de bruits provenant de motoneiges, de motomarines, de motocyclettes, d'autos de course et d'outils mécaniques
- en exigeant une musique plus discrète lors de danses ou dans les bars et les bistros.
- en utilisant correctement les baladeurs munis de casques d'écoute
- en ajustant correctement le volume de la musique amplifiée dans les autos et à la maison

COÛT DU TRAITEMENT DES ENFANTS SOUFFRANT D'UNE PERTE DE L'OUÏE

Le coût du traitement, la vie durant, des enfants ayant subi une perte auditive, varie de 6 300 \$ à 126 000 \$ par enfant (en présumant deux visites par année jusqu'à 70 ans). Ces coûts peuvent varier et comprennent la première évaluation audiolinguistique, l'évaluation par un otologiste à tous les cinq ans, les coûts d'ajustement d'un appareil auditif (en moyenne 20 000 \$ au cours de la vie) et au moins 5 000 \$ par année en services d'orthophonie (dans les cas de perte auditive en hautes fréquences moyenne ou sévère). Il est toutefois difficile de chiffrer les coûts en termes de réduction de la qualité de vie, d'expériences éducatives dépréciées et d'occasions professionnelles manquées.

LES EFFETS DU BRUIT EXCESSIF

Le bruit excessif, en plus de causer une réduction de l'acuité auditive, peut aussi occasionner des problèmes d'équilibre, l'augmentation du rythme cardiaque, de la tension artérielle et de la fréquence respiratoire, provoquer la tension nerveuse, l'anxiété, l'acouphène (bourdonnement dans les oreilles), la nausée, les troubles du sommeil, l'irritabilité, la respiration superficielle et les maux de tête.

99 P. CENT DES PERTES AUDITIVES OCCASIONNÉES PAR LE BRUIT PEUVENT ÊTRE ÉVITÉES

*** Ces renseignements proviennent de diverses sources, notamment : The American Speech-Language Hearing Association, Donald Henderson, PhD, et Hearing Conservation Education For Youth, Donna Comeau, 1996.*

Le dépistage précoce est primordial! Si vous présentez un problème, consultez les pages jaunes ou visitez notre site Web pour trouver un orthophoniste ou un audiolinguiste.

www.caslpa.ca